

La Réunion face à une épidémie de divorces

COUPLES. D'après des avocats spécialisés dans le divorce, en un an le nombre de séparations conjugales a fortement augmenté dans le département. Auparavant, on se séparait après une infidélité, mais, aujourd'hui, avec les confinements et les couvre-feux, on se sépare davantage parce qu'on ne se supporte plus. Le phénomène est mondial et en France, les enquêtes font craindre un boom des divorces dans les années à venir.

Dossier réalisé par **Nathalie Techer**
ntecher@jir.fr



"L'épidémie de la Covid-19 a été un révélateur, un accélérateur, un amplificateur des discordes des couples les plus fragiles, les moins compatibles, et peut être les moins résilients"

(Sébastien Garnero,
psychothérapeute et sexologue / Médisite)

Une personne en couple sur 4 envisage ou a envisagé de quitter son conjoint depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020. C'est ce qui ressort d'une enquête nationale publiée le 29 juillet dernier par l'Ifop et qui fait craindre à ses observateurs un boom des divorces dans les années à venir. Cette prévision semble pourtant amorcée à La Réunion, où plusieurs avocats spécialisés dans le divorce ont déjà constaté une hausse significative du nombre de séparations. Certains, comme Vincent Hoarau, avocat exerçant à Saint-Denis, l'attribuent à un rattrapage au sortir du premier confinement : "Il est plus probable que les contraintes de déplacement ont ralenti les démarches qui n'ont été que repoussées", dit-il. D'autres estiment, pour leur part, que le nombre de désunions s'est véritablement intensifié avec les confinements et les couvre-feux successifs, même si les contraintes sanitaires ont jusque-là été moins sévères sur nos côtes qu'en métropole.

LE CONFINEMENT : UN ÉLECTROCHOC

C'est le cas d'Audrey Robert, également avocate dans le chef-lieu, qui parle du confinement comme d'un "électrochoc". D'après elle, ces personnes en passe de retrouver leur statut de célibataire poussent les portes de son cabinet soit pour se renseigner

sur les démarches à suivre, soit pour engager au plus vite la procédure de divorce. "Le plus souvent, elles nous expliquent avoir vu 'le vrai visage' de leur conjoint ou conjointe, avec qui elles se sont retrouvées 24 heures sur 24, explique-t-elle. La prise en charge des enfants, la gestion des tâches ménagères, le comportement du conjoint durant cette période... sont autant de raisons qui déclenchent cette prise de conscience."

Si certains hésitaient encore sur une possible seconde chance, le confinement et les couvre-feux ont été fatals à leur couple. M^e Robert poursuit : "Les profils sont extrêmement variés, cela va du jeune couple fraîchement marié et sans enfant qui veut divorcer rapidement et à l'amiable, à l'épouse mariée depuis quarante ans et sans ressources qui s'est aperçue, avec le confinement, de ce que sera son quotidien une fois Monsieur à la retraite... Toutes les couches de la population semblent concernées par cette prise de conscience, quels que soient l'âge et la catégorie professionnelle. En revanche, j'ai constaté dans ma pratique que ce sont souvent les femmes qui décident d'entamer les démarches."

Dans l'ouest, Vanessa About croque elle aussi sous les dossiers de divorces, depuis la levée du confinement en mai 2020. À tel point, qu'elle n'a pu que récemment prendre quelques jours de congé. "Contrairement à ce que peut faire penser mon métier, je suis pour la préservation de la famille, dit-elle. Dans mon cabinet, je conseille aux couples de prendre le temps de la réflexion avant de se lancer dans les démarches d'une séparation. Mais, aujourd'hui, on sent chez ces derniers une impatience à vouloir se séparer au plus vite. Ceux qui attendent sont uniquement ceux qui ont des préoccupations d'ordre financier, les enfants n'étant même plus un frein à la rupture."

POUR UNE VIE MEILLEURE

Elle l'assure : dans le milieu du droit de la famille, il y a un avant et un après Covid. "Auparavant, on se séparait après un adultère. À présent, on se sépare parce qu'on aspire à une vie meilleure, comme si la crise sanitaire donnait à réfléchir sur le sens de son existence, de ses envies... Les divorcés et futurs divorcés du confinement me font penser aux survivants du cancer, qui n'appréhendent plus la vie de la même manière : ils veulent continuer à vivre sans avoir à se sacrifier, de manière intense et sans perdre de temps."

Et la nouvelle procédure de divorce, en vigueur depuis janvier dernier, ne peut qu'accroître le phénomène. Plus simple et plus rapide, elle vient à bout des dernières réticences.



"Hommes et femmes n'appréhendent pas le couple de la même manière"

David Goulois, psychologue et sexologue à Saint-Pierre, nous apporte un éclairage sur les relations entre les hommes et les femmes engagés dans une vie de couple en ces périodes troubles.

D'après une enquête nationale de l'Ifop, 1 personne sur 4 admet avoir eu envie de rompre pendant les confinements et couvre-feux. Ce besoin de prendre de la distance se ressent-il aussi à La Réunion ? Avez-vous constaté un plus grand nombre de couples en difficulté en thérapie ?

"J'ai effectivement observé une légère hausse de consultations à La Réunion, mais elle n'est pas assez significative, selon moi, pour être comparée à ce qui a été relevé en métropole. Cela s'explique : nous évoluons dans un meilleur cadre de vie, avec du soleil toute l'année, et forcément ça joue sur l'humeur. Je ne parlerais pas d'explosion de souffrance chez les couples réunionnais, plutôt de frémissement..."

Quand on regarde plus en détail l'enquête, on s'aperçoit que les jeunes de moins de 30 ans sont davantage tentés par la rupture que leurs aînés, et cela est d'autant plus vrai chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Qu'est-ce que ça traduit ? Les femmes sont-elles plus investies que les hommes dans une relation ?

Oui, tout simplement parce qu'au même âge, les femmes sont plus matures que les hommes. Mais ça, ce n'est pas une nouveauté. Depuis deux décennies, on est aussi dans une société de consommation et ça s'applique dans les relations humaines. On consomme de l'humain, du partenaire, comme on consomme un paquet de chips. On le voit à travers les nombreux sites de rencontres qui, rappe-

lons-le, ont quand même leur utilité pour mettre en relation des célibataires. Un livre, "La perversion ordinaire", paru il y a plusieurs années, décrit très bien ce phénomène : on est dans une consommation du tout-jouir et on refuse l'angoisse de la castration, tant chez les hommes que chez les femmes.

Pour expliquer ce besoin de distance, les femmes citent en premier un manque de communication et les hommes des différences de besoins sexuels. Peut-on comprendre que hommes et femmes n'appréhendent pas le couple de la même manière ?

Tout à fait ! Et c'est, encore une fois, lié à l'espèce. Ne l'oublions pas, l'ADN de l'être humain est similaire à plus de 98 % à celui du chimpanzé ou du bonobo. Qu'est-ce qu'il faut en conclure ? Que grosso modo, nous sommes des animaux ! D'après une hypothèse freudienne, la civilisation humaine s'est d'ailleurs mise en place lorsque les mâles ont arrêté de se taper dessus pour obtenir les faveurs des femelles et fait le choix de se les partager. Cette hypothèse vaut ce qu'elle vaut, mais à mon sens elle n'est pas si bête que ça... D'après plusieurs études, l'homme pense au sexe neuf fois par jour en moyenne. C'est-à-dire souvent. Il a besoin d'être considéré comme un héros, de se sentir désiré par sa compagne, et quand elle l'éconduit, ça génère chez lui des frustrations. Le problème, c'est que la femme ne se donne à son conjoint que si elle se sent bien psychologiquement. Elle a besoin d'un homme entreprenant, qui a des ambitions, prend des initiatives et se montre attentionné au quotidien... Les préliminaires sont très importants chez elle, et je ne parle pas que de l'acte sexuel. Les baisers, le fait de se balader main dans la main dans la rue... Même faire la vaisselle à sa place peut être considéré comme des préliminaires ! Mais attention, il ne faut

pas l'emmener au resto juste dans l'espoir d'avoir un rapport sexuel en retour. La femme déteste par dessus tout le sentiment d'être considéré comme un objet sexuel. En définitif, un couple est comme un potager : pour que ça marche, il faut l'entretenir toute l'année.

On parle des répercussions négatives de la crise sanitaire sur le couple. Mais si on réussit à les surmonter, on en ressort plus fort, non ?

Oui et c'est ce qui fait la force d'un couple : savoir surmonter les épreuves de la vie. Mais la conjoncture actuelle me semble quand même bien préoccupante. Je pense par exemple à ceux qui travaillent dans le milieu de la restauration et du commerce, qui voient leurs revenus fortement perturbés par la crise sanitaire. Tout ça, ça a forcément un impact sur le couple. En ce moment, on parle beaucoup de la hausse des prix. J'ignore où tout ça va nous mener, mais si ça se confirme dans le temps, un certain nombre de ménages ne s'en remettra pas.

Rester ou partir... Finalement, comment être sûr de faire le bon choix ?

On n'est jamais sûr de faire le bon choix. Partir c'est prendre un risque, mais la vie est faite de risques. On sait ce qu'on perd, mais pas ce qu'on va trouver. Personnellement, je conseille de prendre le temps de regarder ce qu'on a, avant de prendre la décision de partir. Les thérapies de couple peuvent aider. Parfois ça marche, parfois non. Mais même si ça se termine par une séparation, on sait qu'on a tout tenté. Pour moi, il n'y a que la violence qui est rédhibitoire. Je parle de violence physique, bien sûr, mais aussi psychique ou sexuelle."

Propos recueillis par N.T.



Le psychologue et sexologue, David Goulois, ne parle pas d'explosion de couples en souffrance, mais de frémissement.



1 personne en couple sur 4 a songé à partir au cours de l'année écoulée.

EN CHIFFRES

Le pôle "Genre, sexualité et santé sexuelle" de l'Ifop a réalisé une enquête en ligne entre le 7 et le 10 mai dernier auprès d'un échantillon de 3 003 personnes, représentatif de la population âgée de 18 à 69 ans en France métropolitaine. L'objectif : évaluer l'ampleur des ruptures conjugales à venir.

■ Une personne sur quatre en couple (27 %) admet avoir eu envie de rompre avec son conjoint au cours des périodes de confinement et/ou couvre-feux successifs imposés depuis mars 2020.

■ Cette tentation a particulièrement affecté les "jeunes" couples : 50 % des moins de 30 ans, contre 14 % des plus de 60 ans.

■ Pour expliquer cette envie de rompre, les femmes évoquent dans l'ordre : un manque de communication (70 %), une mésentente sexuelle (64 %) ou un stress lié au travail

(59%). Les hommes évoquent de leur côté : des différences de besoins sexuels (67 %), loin devant le stress du travail, le manque de temps passé à deux, les désaccords liés à l'argent ou le manque de communication (entre 54 et 58 %).

■ Le capital séduction est un critère déterminant : l'envie de rompre est plus forte chez les personnes qui se trouvent belles (30 %) que chez les personnes qui ne se trouvent pas belles (13 %).

■ La majorité n'a pas (encore) sauté le pas. Si l'envie de rompre a traversé l'esprit de nombre de couples, 89 % des individus âgés de 18 à 69 ans ont exactement la même situation conjugale qu'avant le premier confinement en mars 2020. Cependant, dans les jeunes générations, les unions ont été beaucoup plus souvent rompues ou renouvelées. Pour les responsables de l'enquête, il peut s'agir d'une période de latence qui aboutirait à un divorce boom une fois le Covid passé.

Un phénomène mondial

Les observateurs français s'attendent à des ruptures conjugales en série une fois la crise Covid passée. En tête, François Klaus, le directeur du pôle "Genre, sexualité et santé sexuelle" de l'Ifop, qui met en garde contre "une hausse significative des séparations lorsque le contexte sanitaire et économique rendra plus facile les ruptures conjugales." Avant ça, l'Ined avait aussi révélé une hausse de divorces et de ruptures d'union chez les 50 ans et plus.

Cette tendance à la séparation n'est pas seulement nationale : elle est planétaire ! En Chine, 8,6 millions de divorces ont été prononcés en 2020, d'après le ministère des Affaires civiles. C'est non seulement un record, mais aussi deux fois plus qu'en 2019. En Angleterre, en décembre dernier,

le célèbre cabinet d'avocats Stewarts a fait part dans un communiqué d'une hausse de 122 % des divorces entre juillet et octobre 2020, par rapport à la même période l'année d'avant. Idem aux États-Unis, où un cabinet d'avocats de Washington DC a observé une augmentation de 70 % des appels par rapport à l'année d'avant.

Au Québec, plusieurs avocats et médiateurs ont également alerté sur la forte augmentation des appels et demandes de médiation, certains parlant même d'un bond de 100 %, notamment chez les jeunes couples et les parents d'enfants en bas âge. Une flambée de divorces a aussi été constatée en Russie et en Espagne, dès la fin des premières mesures restrictives l'année dernière.



Dans plusieurs pays, on observe une hausse significative du nombre de divorces depuis la crise sanitaire. En Chine, il a tout simplement doublé !